



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Lancement de la 2e édition de la Semaine  
des métiers du tourisme :  
près de 17 évènements organisés  
en Bourgogne-Franche-Comté**

Dijon, le 18/03/2024

Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation lance la 2<sup>e</sup> édition de la Semaine des métiers du tourisme organisée par la Direction générale des Entreprises (DGE). Tout au long du mois de mars, et plus spécifiquement du 18 au 24 mars, cette manifestation vise à faire découvrir au grand public, et plus particulièrement aux jeunes et aux demandeurs d'emplois, la grande diversité des professions et formations du tourisme et les nombreuses opportunités de carrière qui en découlent. Cette année 17 évènements sont organisés en Bourgogne-Franche-Comté.

Depuis 30 ans, la renommée de nos territoires, de nos patrimoines et de notre hospitalité prospère grâce à des femmes et des hommes passionnés et engagés dans les métiers du tourisme. En effet, avec près de 100 millions de visiteurs en 2023<sup>1</sup>, le secteur touristique représente plus de 7% du PIB<sup>2</sup> et génère 2 millions d'emplois directs et indirects. On comptait 1,4 million de touristes étrangers dans les hôtels en 2022 en Bourgogne-Franche-Comté.

Pour autant, en dépit des possibilités d'évolutions dans le secteur, des efforts faits par la profession pour renforcer l'attractivité de ces emplois et la multiplicité des métiers offerts, le secteur peine encore à attirer, notamment les jeunes générations : aujourd'hui, il manque 200 000 personnes dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, 6 500 personnes dans le secteur du tourisme d'affaires et événementiel ou encore 10 000 emplois saisonniers dans les campings<sup>3</sup>.

1 Source Statista : <https://fr.statista.com/statistiques/504107/arrivees-touristes-etrangers-hotels-region-france/>

Source des % d'emplois liés au tourisme en 2022 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7653005>

2 Part de la consommation touristique dans le PIB

3 Chiffres remontés par les fédérations professionnelles, notamment l'UMIH - Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie

**Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,  
Préfecture de la Côte-d'Or**

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04  
53, rue de la Préfecture  
21 000 DIJON

[www.cote-dor.gouv.fr](http://www.cote-dor.gouv.fr)  
[www.prefectures-regions.gouv.fr/  
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la  
communication interministérielle



Ainsi, afin de faire connaître au plus grand nombre les opportunités et débouchés dans le milieu touristique, les acteurs de la filière ouvrent leurs portes au grand public tout au long du mois de mars, en organisant toute sorte d'évènements : visites d'entreprises, journées portes ouvertes, forums de recrutement, ateliers, conférences, etc.

### **Participer à un événement labellisé dans votre région**

Tous les événements labellisés et organisés dans le cadre de la Semaine des métiers du tourisme sont référencés et géolocalisés sur une cartographie sur le site internet [Semaine des métiers du tourisme : la liste des événements | entreprises.gouv.fr](https://www.entreprises.gouv.fr/semaine-des-metiers-du-tourisme).

Le public intéressé et notamment les jeunes et demandeurs d'emploi, peut y rechercher un événement près de chez lui et se rapprocher directement des organisateurs pour y participer.

Contacts presse :

**Direction générale des Entreprises** : 01 44 97 04 49 – [presse.dge@finances.gouv.fr](mailto:presse.dge@finances.gouv.fr)

**Contact régional** :

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté - [pref-communication@cote-dor.gouv.fr](mailto:pref-communication@cote-dor.gouv.fr)

*La Semaine des métiers du tourisme est pilotée par la Direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, en association avec les ministères de l'Intérieur et des Outre-mer ; du Travail, de la Santé et des Solidarités ; de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ; de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; de la Culture ; et des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, ainsi que les préfetures et rectorats. Elle mobilise également de nombreux partenaires institutionnels et professionnels, tels que les conseils régionaux, Atout France, ADN Tourisme, Régions de France, l'Assemblée des Départements de France, l'ANETT, France Travail et les chambres consulaires, ainsi que les principales organisations professionnelles du secteur (la CAT, l'UMIH et le GHR).*